



MARCHES PUBLICS  
COMMISSION MAPA  
PROPOSITION D'ATTRIBUTION

OUV9

**A - Identification de l'acheteur ou maître d'ouvrage**

Groupement de commandes  
Communauté de communes Plaine Limagne (CCPL)  
Commune de Randan  
Commune de Thuret  
Coordonnateur du groupement :  
Communauté de communes Plaine Limagne (CCPL)  
158 Grande rue – 63260 AIGUEPERSE  
Tel : 04 73 86 89 80  
Fax : 04 73 86 89 81  
Courriel : contact@plainelimagne.fr

Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :  
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)  
RAYNAUD Claude, président

**B - Objet de la consultation**

Fourniture et livraison de repas  
Lot 1 : fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aigueperse,  
Lot 2 : fourniture et livraison de repas destinés aux écoles et ALSH de Randan et de Thuret,  
Lot 3 : fourniture et livraison de repas destinés aux ALSH d'Aubiat, Bussières-et-Pruns et Maringues.

**C - Déroulement de la consultation**

- Publicité : 04/04/2024 BOAMP JOUE
- Date et heures limites de réception des offres : 13/05/2024 12h00
- Délai de validité des offres : 120 jours
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :  Non    OU     Oui

## D - Composition de la Commission MAPA

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le 24 juin 2024

ID : 063-200071199-20240527-CCPL\_2024\_75\_1-AU

Lors de sa réunion en date du 14 mai 2024

Le Jury MAPA était composé comme suit :

### D1 - Membres

Nom et prénom	Qualité			
	Président	Titulaire	Suppléant	Invité
LYAN Pierre				<input checked="" type="checkbox"/>
DARPOUX Patrice		<input checked="" type="checkbox"/>		
BEAUVIN Denis		<input checked="" type="checkbox"/>		
RAYNAUD Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
MATHILLON Jean Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		
CHAPARD Loïc		<input checked="" type="checkbox"/>		
DENIER Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
CHASSAIN Didier		<input checked="" type="checkbox"/>		
Merel Patrice				
BOSSIS Stéphane		<input checked="" type="checkbox"/>		

## E - Fonctionnement du Jury MAPA

### Secrétariat Commission MAPA

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat.)

LIPONNE Béatrice, service marchés publics

## F - Admission des candidatures

### F1 - Lot n° 1: Fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aigueperse

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Nombre de plis reçus

- dans les délais : 1 (nombre).
- hors délais : 0 (nombre).

## F - Elimination des offres

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le 24 juin 2024

ID : 063-200071199-20240527-CCPL\_2024\_75\_1-AU

F1 - Lot 1: fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aig

● Nombre de plis reçus

- dans les délais : **1** (nombre)
- hors délais : 0 (nombre)

● Décision de la commission MAPA relative à l'élimination des offres

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants ;
- n'élimine aucune offre conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

● Résultat des votes

- Pour: *unanimité*
- Contre: */*
- Abstentions: */*

F2 - Lot 2: fourniture et livraison de repas destinés aux écoles et ALSH de Randan et de Thuret

● Nombre de plis reçus

- dans les délais : **1** (nombre)
- hors délais : 0 (nombre)

● Décision de la commission MAPA relative à l'élimination des offres

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants ;
- n'élimine aucune offre conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

● Résultat des votes

- Pour: *unanimité*
- Contre: */*
- Abstentions: */*

F3 - Lot 3: fourniture et livraison de repas destinés aux ALSH d'Aubiat, Bussières-et-Pruns et Maringues

● Nombre de plis reçus

- dans les délais : **1** (nombre)
- hors délais : 0 (nombre)

● Décision de la commission MAPA relative à l'élimination des offres

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants ;
- n'élimine aucune offre conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

● Résultat des votes

- Pour: *unanimité*
- Contre: */*
- Abstentions: */*

## G - Classement des offres.

G1 - Lot 1: fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aigueperse

● Décision de la commission MAPA relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission MAPA :

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

● Résultat des votes

▪ Pour: *Unanimité*

▪ Contre: */*

▪ Abstentions: */*

▪

G2 - Lot 2 : fourniture et livraison de repas destinés aux écoles et ALSH de Randan et de Thuret

● Décision de la commission MAPA relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission MAPA :

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

● Résultat des votes

▪ Pour: *Unanimité*

▪ Contre: */*

▪ Abstentions: */*

G3 - Lot 3 : fourniture et livraison de repas destinés aux ALSH d'Aubiat, Bussières-et-Pruns et Maringues

● Décision de la commission MAPA relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission MAPA :

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

● Résultat des votes

▪ Pour: *Unanimité*

▪ Contre: */*

▪ Abstentions: */*

## H - Proposition d'attribution

H1 - Lot 1: fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aigueperse

● Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission MAPA propose :

d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : *RPI*

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

● Résultat des votes

▪ Pour: *Unanimité*

▪ Contre: */*

- Abstentions:

- 

H2 - Lot 2 : fourniture et livraison de repas destinés aux écoles et ALSH de Ran

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission MAPA propose :

d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : *le Gourmet Fiolant*

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

- Résultat des votes

- Pour: *Unanimité*

- Contre: */*

- Abstentions: */*

H3 - Lot 3 : fourniture et livraison de repas destinés aux ALSH d'Aubiat, Bussières-et-Pruns et Maringues

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission MAPA propose :

d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : *le Gourmet Fiolant*

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

- Résultat des votes

- Pour: *Unanimité*

- Contre: */*

- Abstentions: */*

## I – Déclaration d'abandon de la procédure

H1 - Lot 1: fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aigueperse

- Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission MAPA décide d'abandonner la procédure :

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et propose et propose

de mettre en œuvre une nouvelle procédure adaptée ;

passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables

- Résultat des votes

- Pour:

- Contre:

- Abstentions:

12 - Lot 2 : fourniture et livraison de repas destinés aux écoles et ALSH de Randan

- Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission MAPA décide d'abandonner la procédure :

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et propose et propose

- de mettre en œuvre une nouvelle procédure adaptée ;
- passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables

• Résultat des votes

- Pour:
- Contre:
- Abstentions:
- 

13 - Lot 3 : fourniture et livraison de repas destinés aux ALSH d'Aubiat, Bussières-et-Pruns et Maringues Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission MAPA décide d'abandonner la procédure :

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et propose et propose

- de mettre en œuvre une nouvelle procédure adaptée ;
- passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables

• Résultat des votes

- Pour:
- Contre:
- Abstentions:

demande une analyse complémentaire des candidatures pour les motifs suivants :

Envoyé en préfecture le 24/06/2024  
Reçu en préfecture le 24/06/2024  
Publié le 24 juin 2024  
ID : 063-200071199-20240527-CCPL\_2024\_75\_1-AU


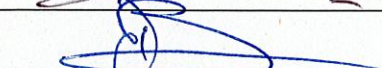




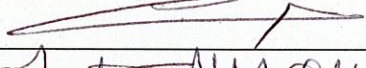
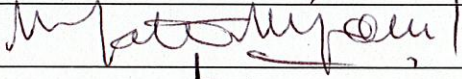

### Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour: Unanimité
- Contre: -
- Abstentions: -

### G - Signature des membres de la Commission MAPA

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'ouverture des plis présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
DARPOUX Patrice	
BEAUMIS Jean	
RAYNAUD Claude	
MATHILLON Jean Jacques	
CHAMARD Loïc	
DENIER Claude	
CHASSAIN Didier	
Merel Matoro	
Houssier Stéphane	

### H - Observations des membres de la Commission MAPA